

COMMUNIQUÉ DU MAIRE



Jean-Marc Defrémont,
Maire de Savigny-sur-Orge

VACCINATION, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Chères Saviniennes, chers Saviniens,

Voici presque un an que nos vies sont rythmées par la pandémie de COVID-19 qui a envahi le monde au début de l'année 2020.

La commune a pris de nombreuses initiatives pour accompagner les habitants lors des deux périodes de confinement de 2020 suivies de l'extension du couvre-feu mi-janvier 2021.

LE RÔLE DÉTERMINANT DES ACTEURS LOCAUX

Dans cette période, les acteurs locaux ont été les plus exposés aux difficultés et ont eu un rôle déterminant : personnels soignants, commerces de proximité, acteurs culturels et sportifs, personnels scolaires et périscolaires, ont été soumis à des protocoles et à des fermetures contraignants, et parfois même ont été obligés d'interrompre leur activité.

Nous devons remercier l'Association Santé Bien Être les Coquelicots, l'Agence Régionale de Santé et les services municipaux qui se sont associés dès le mois de septembre pour la mise en œuvre des tests PCR et antigéniques dans la cour d'honneur de la mairie, et ont réalisé en janvier près de 1200 tests gratuits au bénéfice de la population.

Durant cette période, les Saviniennes et les Saviniens ont aussi montré leur attachement au commerce de proximité, lui aussi fortement touché par les mesures de confinement. Une nouvelle plateforme internet lui est désormais dédiée dans la communication de la commune, afin de valoriser le savoir-faire des commerces et des artisans de Savigny-sur-Orge.

UN CENTRE DE VACCINATION À SAVIGNY

En ce début d'année nous faisons face à un rebond de la pandémie, notamment avec l'arrivée de nouveaux variants en provenance du Royaume-Uni et d'Afrique du Sud, qui a conduit le gouvernement à imposer de nouvelles mesures de restrictions de notre liberté de mouvement et des précautions sanitaires renforcées. Dans le même temps les premiers vaccins ont été livrés, suscitant un grand espoir.



Comme pendant la première vague de la pandémie, la ville de Savigny-sur-Orge a très tôt souhaité s'impliquer et a été retenue pour accueillir un centre de vaccination, qui a ouvert le 18 janvier à l'intérieur de la Halle Ferry, place du 19 mars 1962.

Si la ville s'implique fortement et supporte les coûts de fonctionnement de ce centre, c'est le gouvernement qui dicte seul la stratégie vaccinale et les priorités : les personnes âgées de plus de 75 ans, les soignants, pompiers, aides à domicile porteurs d'une comorbidité et/ou âgés de plus de 50 ans, et les personnes particulièrement exposées à une forme grave de COVID-19. Les directives transmises à la commune ne permettent pas de réserver des rendez-vous de vaccination aux Saviniens ni aux habitants des villes voisines qui n'accueillent pas de centres de vaccination. Les rendez-vous sont donc ouverts sur Doctolib.fr et MAIA.com. Nous déplorons de ne pas être autorisés à gérer les situations de priorité sur notre territoire.

L'agenda est à l'heure actuelle saturé, ce qui génère une frustration et une impatience bien compréhensible. Il est de plus susceptible de se modifier au gré des livraisons de doses vaccinales. Les doses qui nous sont fournies ont permis de vacciner une moyenne de 300 personnes par semaine depuis le début de la campagne. La vaccination est globalement appelée à monter en puissance, d'autres types de vaccins devraient être livrés dans les prochaines semaines et la commune ajoutera à mesure de nouvelles lignes de vaccination. La ville poursuit ses efforts dans la ligne de son champ d'intervention. Il faut donc s'armer de patience, face au besoin bien légitime de retrouver une vie normale.

Vous trouverez sur le site internet de la ville de Savigny un décompte quotidien du nombre de personnes vaccinées. Les personnes vulnérables et isolées de plus de 75 ans sont invitées à se déclarer au centre communal d'action sociale pour être inscrites sur le fichier des personnes vulnérables. Le centre communal d'action sociale assurera les prises de rendez-vous et l'accompagnement de ces personnes vers le centre de vaccination, via un service de navette municipale.

Afin de répondre à vos interrogations, la mairie a publié sur le site savigny.org une foire aux questions, et renforcé les équipes dédiées à l'accueil téléphonique. Cet accueil n'est cependant pas destiné à faire des réservations, les directives gouvernementales imposant Doctolib et MAIA.fr comme unique moyen de prendre rendez-vous. Enfin je vous rappelle que la vaccination contre la Covid 19 demeure libre et gratuite et non obligatoire.

Face à la difficulté, toute la ville reste mobilisée à vos côtés. Chaque jour qui passe nous rapproche du retour à la vie normale. Prenez soin de vous.

Jean-Marc Defrémont
Maire



WWW.SAVIGNY.ORG



VILLE DE
SAVIGNY-SUR-ORGE



@SAVIGNY_OFF_91



SAVIGNY_SUR_ORGE_OFF